

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que le Régime Collectif d'Allocation des Retraites (RCAR), a déclaré le 13 juin 2012, avoir acquis sur le marché de blocs, le 11 juin 2012, 156.224 actions Eqdom, au cours unitaire de 1.860 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le RCAR détient 251.142 actions Eqdom, soit 15,03 % du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, le RCAR n'exclut ni de poursuivre les achats ni de céder les actions détenues. Les décisions seront prises en fonction de l'évolution du marché.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières